

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
GRANDANGOULEME**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 09 JANVIER 2019**

Délibération
n° 2019.01.02.B

**Acquisition de vélos -
2 lots : appel d'offres
ouvert**

LE NEUF JANVIER DEUX MILLE DIX NEUF à 17h00, les membres du bureau communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération de GrandAngoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **03 janvier 2019**

Secrétaire de séance : Michel ANDRIEUX

Membres présents :

Jean-François DAURE, Michel ANDRIEUX, Anne-Marie BERNAZEAU, André BONICHON, Xavier BONNEFONT, Jacky BOUCHAUD, Michel BUISSON, Jean-Claude COURARI, Véronique DE MAILLARD, Gérard DEZIER, Denis DOLIMONT, Denis DUROCHER, François ELIE, Jean-Jacques FOURNIE, Maud FOURRIER, Annie MARAIS, François NEBOUT, Yannick PERONNET, Marie-Hélène PIERRE, Jean REVEREAULT, Gérard ROY, Roland VEAUX, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU

Excusé(s) :

Guy ETIENNE, Jeanne FILLOUX, Michel GERMANEAU, Fabienne GODICHAUD, Alain THOMAS, Vincent YOU

BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 9 JANVIER 2019

**DELIBERATION
N° 2019.01.02.B**

COMMANDE PUBLIQUE

Rapporteur : **Monsieur DEZIER**

ACQUISITION DE VELOS - 2 LOTS : APPEL D'OFFRES OUVERT

Mobili'cycle est le service de locations de vélos de GrandAngoulême, qui a vocation à promouvoir l'usage du vélo au quotidien et une image positive de ce mode de déplacement. Pour cela, il est nécessaire d'acquérir des vélos, qui seront mis notamment à la disposition du public dans le cadre du service de location. Des vélos destinés à d'autres usages (flotte interne, camping, etc.) liés au fonctionnement ou aux actions portées par GrandAngoulême pourront également être achetés par le biais de cet accord-cadre.

La procédure à mettre en œuvre sera l'appel d'offres ouvert, lancé en application des articles 32, 42 de l'ordonnance n°2015-889 du 23 juillet 2015 et des articles 12, 25, 33, 36, 66 à 68, 78 et 80 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics.

La forme des contrats sera l'accord-cadre mono-attributaire exécuté par l'émission de bons de commande sur la base de prix unitaires, sans engagement sur un montant minimum ni maximum.

La décomposition des lots et leur estimation sur la durée totale de l'accord-cadre sont les suivantes :

- Lot n°1 : « Acquisition de vélos de ville à assistance électrique », estimé à 410 000 € HT
- Lot n°2 : « Acquisition de vélos pliants à assistance électrique », estimé à 95 000 € HT.

L'accord-cadre prendra effet à compter de sa date de notification pour une durée d'un an renouvelable trois fois par expresse reconduction, soit une durée maximale de quatre ans.

Je vous propose :

D'APPROUVER les éléments essentiels du dossier de consultation des entreprises mentionné ci-dessus.

D'AUTORISER Monsieur le Président ou toute personne dûment habilitée à signer les marchés à intervenir, ainsi que les marchés négociés ou les procédures concurrentielles avec négociation en cas d'appel d'offres infructueux et tous les actes afférents à une résiliation éventuelle.

D' IMPUTER la dépense sur le budget transports.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE BUREAU COMMUNAUTAIRE
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :

Reçu à la Préfecture de la Charente le :

10 janvier 2019

Affiché le :

10 janvier 2019